

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 13 JANVIER 2015, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES À RIMOUSKI (RÉUNION CP-14-15-104R)

Étaient présents à la réunion du comité de parents le 13 janvier 2015 :

Mesdames :

Nancy Ouellet	Déleguée de l'école du Mistral
Isabel Coulombe	Déleguée de l'école des Merisiers
Pascale Gagné	Déleguée de l'école de l'Aquarelle
Julie Roy	Déleguée de l'école des Beaux-Séjours
Valéry Marquis	Déleguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Julie Daoust-Villeneuve	Déleguée de l'école Boijoli
Marie-Soleil Boucher	Déleguée de l'école des Sources
Lise Beaulieu	Déleguée du comité EHDA
Julie Lavallée	Substitut de l'école Paul-Hubert
Véronique Desborbes	Déleguée de l'école des Alizés
Anik Sirois	Substitut de l'école de la Colombe
Pamela Roy	Déleguée de l'école des Hauts-Plateaux
Mélanie Paquet	Déleguée de l'école Norjoli

Messieurs :

Sébastien Dumais	Délegué de l'école du Rocher–D'Auteuil
Martin Veillette	Délegué des écoles Paul-Hubert et Saint-Jean
Éric Brillant	Délegué de l'école de la Rose-des-Vents
Pascal D'Astous	Substitut de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Pierre Pelletier	Délegué de l'école Langevin
Mathieu Deslauriers	Délegué de l'école du Grand-Pavois
Michel Lessard	Substitut de l'école Elisabeth-Turgeon
Denis Roy	Substitut de l'école Saint-Jean

Absences :

Josyka Lévesque	Substitut de l'école Elisabeth-Turgeon
Roberto Parent	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Alexandre Charest	Substitut de l'école Elisabeth-Turgeon
Alexandre Gagnon	Substitut de l'école de l'Aquarelle
Junior Louis	Substitut de l'école Norjoli
Sylvain Gagné	Substitut de l'école des Alizés
Faye Couillard	Substitut de l'école Langevin
Karène Langlois	Déleguée de l'école du Portage
Sylvie Desrosiers	Substitut de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Valérie Mailloux	Déleguée de l'école de la Colombe
Julie Trahan	Substitut de l'école Boijoli
Katerine Lagacé	Substitut de l'école des Merisiers
Julie Bérubé	Déleguée de l'école de l'Estran
Isabelle Duchesne	Substitut de l'école de l'Estran
Patricia Boucher	Substitut de l'école de l'Aquarelle
Christine Desjardins	Substitut de l'école des Beaux-Séjours
Myriam Goulet	Déleguée de l'école Elisabeth-Turgeon

Julie Roy	Déleguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Luc Lavoie	Substitut de l'école Elisabeth-Turgeon
Valérie Talbot	Substitut de l'école du Rocher–D'Auteuil
Maryline Guay	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Léon Rioux	Substitut de l'école du Grand-Pavois
Valérie Albert	Substitut de l'école des Sources
Christiane Côté	Substitut de l'école du Mistral
Marie-Claude Lapierre	Substitut de l'école des Cheminots
Jérôme Corbin	Substitut de l'école des Hauts-Plateaux
Julie Bourque	Substitut de comité EHDAA
Suzy Ouellet	Déleguée de l'école des Cheminots

Avant l'ouverture de la réunion, les membres ont entendu une présentation de M. Gaston Rioux et de M^{me} Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles.

M^{me} Christine Marquis nous présente le projet : Audit informationnel stratégique. Elle nous fait une brève présentation et nous explique que pour cette année ce sera seulement une analyse et que pour l'année suivante la Commission scolaire fera une proposition d'un plan de communication interne et externe. M. Veillette en profite pour questionner sur un sujet qui affecte le comité de parents : Le pouvoir de communication. Il demande s'il est possible d'avoir plus de pouvoir voire même notre propre réseau de communication.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE (à 19 h 15)

Le président, M. Martin Veillette, constate qu'il y a quorum et il souhaite la bienvenue à toutes et à tous ainsi qu'une bonne année.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CP-14-15-104R-01

Il est proposé par M^{me} Julie Daoust-Villeneuve, appuyé par M. Sébastien Dumais d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les modifications.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2014

CP-14-15-104R-02

Il est proposé par M^{me} Pascale Gagné appuyé par M^{me} Julie Lavallée d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2014 tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

4. INFORMATIONS

4.1 CORRESPONDANCE :

Rapport sur l'état des besoins de l'éducation : M. Denis Roy va le lire et en fera un résumé pour la prochaine réunion.

4.2 COMMISSAIRES-PARENTS :

M. Pierre Pelletier nous explique que les commissaires s'attendent à ce que nous leur amenions nos problématiques, mais le tout est difficile puisque lorsqu'il y a un problème; la direction envoie les sujets à la commission scolaire plutôt que vers leur conseil d'établissement et par la suite au comité de parents. Il a également été question des fusions et de la location de locaux qui rapporteront des sommes à la Commission scolaire. Ils ont discuté surtout de communication.

4.3 AGENT À L'INFORMATION :

M^{me} Isabel Coulombe nous fait suivre les documents au fur et à mesure.

4.4 COMITÉ TRANSPORT :

CP-14-15-104R-03

Il est proposé par M. Pascal D'Astous et appuyé par M^{me} Mélanie Paquet de formuler un communiqué soumis à l'exécutif pour être envoyé aux conseils d'établissement, afin d'être diffusé à tous les parents et que le retour soit effectué à une adresse électronique.

4.5 COMITÉ EHDAA

M^{me} Lise Beaulieu nous informe que lors de la dernière réunion, le déroulement était difficile et qu'ils vont travailler sur leur régie interne. Il existe un concours visant à élire l'école soutenant les efforts d'intégration et elle nous enverra le lien via Isabel Coulombe. Elle nous informe également que le recrutement des parents était difficile. Il y aura aussi le Téléthon de La Ressource d'aide aux personnes handicapées du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine la fin de semaine du 17 janvier 2015.

4.6 FCQP :

M. Sébastien Dumais consulte les membres quant aux possibilités de fusions de commissions scolaires, les parents doivent faire partie de l'équation (en terme consultatif et décisionnel), à tous les niveaux et que des ressources soient prévues pour permettre cette participation. Voilà un point qui sera débattu lors de leur prochain colloque.

Nous amenons les points suivants :

- On doit informer les membres des conseils d'établissement de leurs pouvoirs, car les parents ont l'impression d'avoir perdu leur place.
- On devrait donner le droit de vote aux commissaires-parents.

4.7 OPP ET CÉ DE DIVERSES ÉCOLES :

L'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie a créé sa page Facebook pour donner uniquement de l'information aux parents. De plus, ils pourront inscrire les élèves en ligne en projet pilote.

L'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth de Saint-Gabriel se questionne sur son service de garde par rapport aux jeunes qui utilisent leurs jeux vidéo. Nous les informons que leur conseil d'établissement est responsable de son service de garde et qu'ils doivent faire une recommandation au comité des usagers du service de garde.

5. CONSULTATION

5.1 AJOUT À LA RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES

CP-14-15-104R-04

Le tout est proposé par M. Sébastien Dumais et approuvé par M^{me} Julie Daoust-Villeneuve. Adopté à l'unanimité.

5.2 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018.

- École du Portage : nous avons consacré une longue période de notre réunion à essayer de comprendre si les élèves prévus avaient une cohérence ou non quant à leur nombre et répartition et emplacement, et ce malgré les références à la fin du document; **des éclaircissements et précisions additionnels seraient appropriés pour le lecteur.**
- École du Portage : selon le document, la situation de l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel ne ferait l'objet que d'une analyse effectuée en 2014-2015, alors que **cette réévaluation doit se faire chaque année.**
- École du Grand-Pavois : à l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès, il est constaté un bond important de clientèle en 2016-2017 (493) et encore plus significatif en 2017-2018 (591); cette projection suscite une grande inquiétude au sein du comité de parents, quant aux moyens envisagés pour y faire face, et la capacité d'accueil de cet établissement. **Le comité de parents demande des précisions et détails quant à cette situation projetée, et les plans et moyens envisagés.**

6. TRÉSORERIE

6.1 CP-14-15-104R-05

Acceptation des dépenses

Il est proposé par M^{me} Valérie Marquis appuyé par M. Pascal D'Astous d'accepter les dépenses de 106,34 \$, pour un solde de 8 559.68 \$. Adopté à l'unanimité.

7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS

M. Martin Veillette amène les informations complémentaires reçues par l'entremise de M. Sébastien Dumais auprès de la FCPQ. En fait, le mandat du commissaire-parent EHDAA est d'une durée de 2 ans, car il est soumis aux mêmes règles que les commissaires prévues à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP). Ainsi, même si le commissaire-parent EHDAA n'a plus d'enfant titulaire d'un plan d'intervention (EHDAA) à la Commission scolaire, son mandat se poursuit jusqu'à la prochaine élection, à moins d'une démission ou des cas prévus à la LIP.

Pour être réélu, le commissaire-parent EHDAA doit à nouveau être membre délégué au comité EHDAS, doit faire l'objet d'une recommandation de candidature de son comité, et soumise pour adoption au comité de parents.

Tous les membres présents sont d'accord avec la compréhension de l'interprétation. Les *Règles de régie interne* seront donc à nouveau corrigées, et seront soumises pour adoption finale à la prochaine réunion.

8. DIVERS

Aucun point

9. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Belle réunion remplie d'échanges.

10. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Mardi 10 février 2015, à Mont-Joli. Il n'y aura pas d'invité.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-14-15-104R-04

Il est proposé par M. Pierre Pelletier, appuyé par M^{me} Mélanie Paquet de lever la séance à 22 h 26. Adopté à l'unanimité.

Martin Veillette
Président
Comité de parents 2014-2015

Nancy Ouellet
Secrétaire
Comité de parents 2014-2015